



DES PERSONNES TORTUREES AU COURS DU MOIS DE FEVRIER 2022

Une personne torturée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 février 2022 indique qu'en date du 24 janvier 2022, vers 22 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, Elie Bimenyimana a été tabassé par un groupe de 7 membres de la milice Imbonerakure de la localité en patrouille nocturne. Selon des sources sur place, la victime a été alitée à l'hôpital de Bubanza et les auteurs présumés ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Bubanza avant d'être relâchés, le lendemain.

Deux enfants battus en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 12 février 2022, vers 17 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline et zone Kigoma, commune Bugabira, province Kirundo, Jean Paul Ndayishimiye, âgé de 12 ans et Fabrice Iradukunda, âgé de 15 ans, ont été battus par caporal-chef Etienne Bashirahishize, 69575 de la matricule, militaire du 110^{ème} bataillon, situé à Mudubugu. Selon des sources sur place, il les accusait d'impolitesse. Selon les mêmes sources, la population avoisinante s'est révoltée contre ce militaire. Le commissaire communal de Bugabira s'est rendu sur les lieux pour le rétablissement de l'ordre. Le militaire s'est enfermé dans sa maison pendant que la population assiégeait sa demeure mais il a été sorti de la maison par force par ce commissaire qui l'a conduit au cachot.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 8 février 2022, au bord du lac Tanganyika, sur la colline et zone Kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, Désiré Nduwayo, Imbonerakure, a été tabassé par Oscar Mpfukamensenge, enseignant à l'ECOFO Kabonga et secrétaire du parti CNDD-FDD sur la colline et zone Kabonga, son adjoint Augustin Ntiranyibagira alias Ryoya, Franck Kagoma et Javan Ndiwokubwayo, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était accusée de les avoir injuriés. Selon les mêmes sources, Désiré et ses tortionnaires ont été arrêtés en date du 11 février 2022 et conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'injures et imputation dommageable tandis que les

présupposés auteurs étaient accusés de torture comme l'indique son dossier 3561/NTG/NY LC/16948. Selon les témoins, ces messages portaient sur la réalité car Désiré commentait sur un des jeunes du nom d'Otmar Bucumi qui avait été arrêté par la police du commissariat communal de Nyanza-lac accusé de vol du matériel de PRODAPP.

Un enfant torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 7 février 2022, sur la colline Gatonga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, Charles Ntirampeba, âgé de 12 ans et élève en 1^{ère} année à l'ECOFO Gatonga, a été tabassé à coup de bâton par Léonard Barakamfitye, chef de colline Gatonga et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il l'accusait de lui avoir volé son téléphone au moment où cet enfant était allé chercher du feu dans le restaurant sis sur cette colline et appartenant au même chef de colline. Selon les mêmes sources, par après, ce téléphone a été trouvé ailleurs. L'entourage dit que Charles est tombé dans un piège préparé contre son père, Gérard Ntamahungiro, secrétaire collinaire du parti CNL. Charles a eu peur de se rendre au CDS et ses parents achètent des médicaments qu'il prenne à la maison. Le présumé auteur n'a pas été inquiété car il est protégé par son parti.

LIGUE